

COMMUNIQUE DE PRESSE

15 janvier 2026

Urgences : 2026 ou jamais, Les professionnels exigent des actions concrètes

Les professionnels de la médecine d'urgence tirent un bilan sans concession de la situation hivernale, alors que le mouvement de grève des médecins libéraux et des cliniques privées s'achève ce vendredi. La crise aux urgences actuelle n'est plus exceptionnelle : elle est devenue structurelle. Et elle n'est tolérable, ni pour les patients, ni pour les soignants.

Les ajustements ponctuels, les discours de reconnaissance et les promesses ont atteint leurs limites. Les professionnels n'accepteront pas que cette situation perdure sans une réforme structurelle profonde : **2026 doit marquer un tournant avant la rupture.**

Un constat sans appel : patients et soignants mis en danger

- Augmentation de 24 % de l'activité des SAMU-SAS qui se maintient en ce début d'année, services d'urgences saturés en continu : cette hausse traduit non seulement la tension extrême du système, mais aussi un renoncement croissant aux soins de premier recours, faute d'accès effectif à une offre de soins de proximité. Dans ce contexte, le SAMU-SAS joue un rôle pivot essentiel, tentant de sécuriser les parcours, d'orienter les patients et d'éviter des pertes de chance, souvent sans moyens humains ni financiers à la hauteur des missions qui lui sont confiées. Quelle organisation est capable de faire face durablement dans de telles conditions ?
- Comment demander aux Assistants de régulation médicale, aux soignants et médecins des Structures d'Urgences d'engager leur responsabilité alors qu'ils assurent, faute d'alternatives, une mission de service public auprès de patients dans des conditions extrêmes ?
- Hiver 2025 marqué par la multiplication des plans blancs, comme en 2024. Ce qui devait rester exceptionnel devient la norme. Peut-on accepter que déprogrammations et rappels de personnels soient la réponse structurelle de notre système de santé ? Est-ce le modèle que la France ambitionne pour ses patients et ses soignants ? Comment assurer aux patients des places d'hospitalisation quand leur état de santé le nécessite sans passer de longues heures sur des brancards aux urgences.

Les conditions d'exercice sont indignes et les conséquences sont majeures : événements indésirables graves, décès sur brancards, perte de chance pour les patients, épuisement physique et psychique des équipes, fuite des professionnels et perte d'attractivité d'une spécialité incontournable. Cette situation doit cesser sous peine de mettre en péril ce pilier de la société que représente la réponse à l'urgence sanitaire en France.

Comme si la situation n'était pas déjà critique, une réforme ubuesque menace de déstabiliser la réponse opérationnelle aux situations d'urgence. Aucune réforme structurelle ne peut venir fragiliser la réponse aux urgences sanitaires

Alors même que les structures de médecine d'urgence des hôpitaux tiennent le système à bout de bras depuis des années et assurent seules la prise en charge initiale des patients ou blessés, **le projet de loi de décentralisation** porté par le Gouvernement appellerait à modifier la gouvernance et la gestion des secours et soins d'urgence sur le territoire en confiant aux préfets, une gestion unifiée de la réponse opérationnelle comme l'a précisé le Ministère de l'Intérieur ce 13 janvier à l'Assemblée Nationale¹ lors des questions orales. Les professionnels de santé de l'urgence ont largement exprimé leur refus et appellent à une concertation réelle : comment peut-on légiférer contre les professionnels de santé ? Aucune transformation de cette ampleur ne peut être conduite sans une concertation réelle avec les professionnels de terrain.

2026 doit être un tournant, pas une année de plus

Nous demandons à être reçus dans les plus brefs délais par la Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de solliciter une concertation de façade. Les professionnels exigent une audience ministérielle afin d'exposer directement les conséquences concrètes, immédiates et graves que la poursuite de cette politique ferait peser sur la sécurité des patients, la continuité des soins d'urgence et la responsabilité juridique et morale des soignants.

Dr Yann PENVERNE
Président de SUdF

Pr Sandrine CHARPENTIER
Présidente de la SFMU

Pr Olivier MIMoz
Président du CNU

Dr Laurent MAILLARD
Président de la FEDORU

Yann ROUET et Alexandre MALUGA
Co-Présidents de l'AFARM

Dr Gaël GHENO
Président de l'ANCESU

Pr Dominique PATERON
Président de la CNP MU

Dr Catherine BERTRAND
Présidente de la SFMC

Pr Florence DUMAS
Présidente du CNUMU

Caroline GERVASONI
Présidente de l'ANCFARM

¹ https://videos.assemblee-nationale.fr/video.18032420_6965f8b97649a.1ere-seance--questions-orales-sans-debat-13-janvier-2026